

MedinCell obtient 19 millions de dollars de subvention pour son programme mdc-WWM

L'accord avec la Fondation Bill & Melinda Gates prévoit que MedinCell conserve les droits commerciaux du produit dans le monde entier, notamment aux États-Unis.

Euronext : MEDCL • Montpellier - France • 28 novembre 2019 • 17h45 (CET)

MedinCell et la Fondation Bill & Melinda Gates ont signé un accord pour une subvention supplémentaire représentant une enveloppe totale de 19 millions de dollars sur quatre ans. Elle vise à financer les activités précliniques et les études cliniques de phase 1 d'un contraceptif injectable biorésorbable actif sur une durée de six mois (mdc-WWM). La subvention est structurée sous la forme d'avances sur les coûts engendrés par le projet, versées par tranches. Selon les options choisies et en fonction des avancées du programme, jusqu'à 11,75 millions de dollars pourraient être perçus sur les 12 prochains mois, incluant un premier versement immédiat de 4,75 millions de dollars. Les 7,25 millions de dollars restants pourront être perçus ultérieurement.

Pour mémoire, une précédente subvention de 3,5 millions de dollars accordée en novembre 2017 par la Fondation Gates finance la phase de recherche de formulation du produit. Ses résultats complets devraient permettre de sélectionner la formulation candidate.

MedinCell conserve les droits de commercialisation du produit dans le monde, notamment aux États-Unis où le marché de la contraception pesait plus de 5 milliards de dollars en 2018. Les contraceptifs réversibles à longue durée d'action (CRLDA), essentiellement les implants solides et les dispositifs intra-utérins, représentaient à eux seuls 28% de ce marché, soit plus de 1,4 milliard de dollars, avec une croissance annuelle moyenne de 7,8% sur les 5 dernières années. Le produit mdc-WWM pourrait prendre une part significative de ce marché et même l'élargir en facilitant l'adoption et l'utilisation de ce type de contraception¹.

Conformément à leur stratégie de Global Access et afin d'avoir un réel impact dans la vie des femmes, les deux partenaires prévoient de rendre le produit largement disponible. Des prix abordables dans les économies en développement permettront d'éliminer la barrière du prix et de favoriser l'adoption volontaire du produit. L'intérêt marqué des femmes et jeunes femmes pour la contraception à longue durée d'action présage du fort potentiel de croissance du marché au bénéfice de la santé des femmes, des nouveau-nés et des enfants. La Fondation Gates dispose également d'une licence non exclusive pour une utilisation non-commerciale du produit dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

mdc-WWM pourrait être le premier contraceptif à réunir les caractéristiques essentielles pour devenir une référence dans les pays en développement et dans les pays développés : molécule progestative (non MPA), 6 mois d'action, injection sous-cutanée, dépôt entièrement biorésorbable, accessibilité du traitement.

La Fondation Gates soutient le développement de produits visant à améliorer la santé des populations les plus vulnérables du monde. Environ 74 millions de femmes tombent enceintes involontairement chaque année, entraînant 25 millions d'interruptions volontaires de grossesse à risque et 47 000 décès². Améliorer l'accès à une contraception efficace - accompagnée d'une information claire et de services pertinents en matière de planning familial - vise à réduire le nombre de grossesses non désirées et les décès qui en résultent, ainsi qu'à faire baisser les taux d'avortement et le nombre de décès infantiles. Améliorer l'accès à la contraception est donc un réel enjeu de santé publique pouvant favoriser les impacts économiques et culturels.

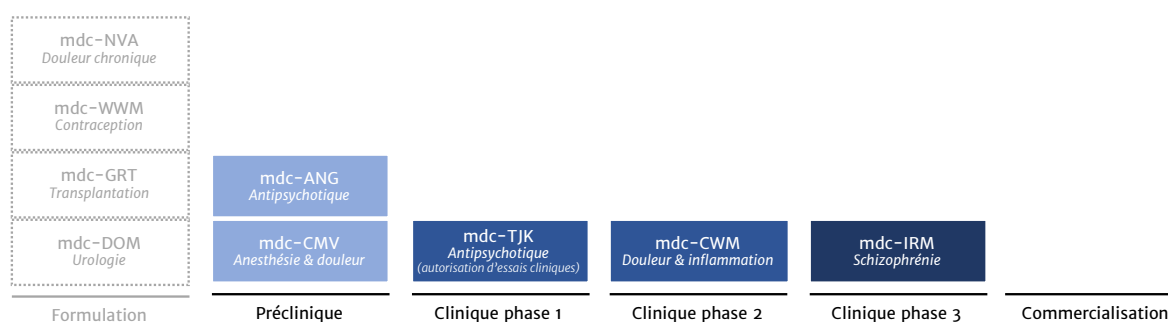
mdc-WWM pourrait en effet répondre à plusieurs défis majeurs tels que le coût de la contraception, l'insuffisance des réseaux de distribution ou encore certaines barrières culturelles. Contrairement à la plupart des autres contraceptifs réversibles à longue durée d'action tels que les implants, aucune intervention chirurgicale ou spécialisée ne sera nécessaire avec le produit développé par MedinCell. Une simple injection sous-cutanée forme un dépôt de quelques millimètres qui agit comme une pompe virtuelle pendant 6 mois avant de disparaître complètement. Des études ont montré que le risque d'échec de contraception chez les femmes suivant un traitement

¹ Source : IQVIA

² Source : OMS - oct. 2019

contraceptif oral ou via d'autres méthodes était 17 à 20 fois plus élevé qu'avec l'utilisation d'un contraceptif réversible à longue durée d'action, essentiellement en raison du manque d'observance³.

mdc-WWM serait le sixième produit de MedinCell à rentrer en développement. Tous utilisent des principes actifs déjà approuvés ayant démontré leur innocuité et leur efficacité, augmentant de manière significative les chances de succès.



Actualités MedinCell sur les 12 derniers mois (communiqués de presse disponibles sur invest.medincell.com)

Le programme mdc-CWM progresse comme prévu - 25 septembre 2019

L'Assemblée Générale de MedinCell vote l'inscription de la raison d'être de la société dans ses statuts - 10 septembre 2019

Subvention de la Fondation Gates pour développer un traitement injectable à action prolongée pour la prévention du VIH (PrEP) - 5 septembre 2019

Nouvelle association pour exploiter le potentiel financier de sa technologie dans la santé animale - 28 août 2019

Feu vert de la FDA pour démarrer les essais cliniques d'un antipsychotique injectable à action prolongée - 26 août 2019

Encaissement de 7,5 M€ de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) - 23 juillet 2019

Entrée en développement préclinique d'un troisième traitement antipsychotique injectable à action prolongée - 9 juillet 2019

Trophée #LetsgoFrance 2019 dans la catégorie « France, un modèle d'économie durable » - 5 avril 2019

Démonstration in vivo de l'efficacité du premier injectable combinant anesthésie chirurgicale et traitement de la douleur postopératoire sans opioïde - 11 mars 2019

Encaissement la deuxième partie de la subvention de la Fondation Bill & Melinda Gates - 24 janvier 2019

Succès de l'introduction en bourse - 3 octobre 2018

A propos de MedinCell

MedinCell est une société pharmaceutique technologique au stade clinique qui développe un portefeuille de produits injectables à action prolongée dans différentes aires thérapeutiques en associant sa technologie propriétaire BEPO® à des principes actifs déjà connus et commercialisés. MedinCell, à travers la libération contrôlée et prolongée du principe actif, rend les traitements médicaux plus efficaces grâce notamment à l'amélioration de l'observance, c'est-à-dire le respect des prescriptions médicales, et à la diminution significative de la quantité de médicament nécessaire dans le cadre d'un traitement ponctuel ou chronique. La technologie BEPO® permet de contrôler et de garantir la délivrance régulière à dose thérapeutique optimale d'un médicament pendant plusieurs jours, semaines ou mois à partir de l'injection sous-cutanée ou locale d'un simple dépôt de quelques millimètres, entièrement biorésorbable. Basée à Montpellier, MedinCell compte actuellement plus de 130 collaborateurs de plus de 25 nationalités différentes.

www.medincell.com

MedinCell

David Heuzé
Communication leader
david.heuze@medincell.com
+33 (0)6 83 25 21 86

NewCap

Louis-Victor Delouvrier / Alexia Faure
Relations investisseurs
medincell@newcap.eu
+33 (0)1 44 71 94 94

NewCap

Nicolas Merigeau
Relations médias
medincell@newcap.eu
+33 (0)1 44 71 94 94

³ Winner, B; Peipert, JF; Zhao, Q; Buckel, C; Madden, T; Allsworth, JE; Secura, GM. (2012), "Effectiveness of Long-Acting Reversible Contraception", *New England Journal of Medicine*, 366 (21): 1998–2007, doi:10.1056/NEJMoa1110855, PMID 22621627

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives, notamment concernant la progression des essais cliniques de la Société. Même si la Société considère que ses prévisions sont fondées sur des hypothèses raisonnables, toutes déclarations autres que des déclarations de faits historiques que pourrait contenir ce communiqué de presse relatives à des événements futurs sont sujettes à des changements sans préavis, à des facteurs que la Société ne maîtrise pas et aux capacités financières de la Société.

Ces déclarations peuvent inclure, sans que cette liste soit limitative, toutes déclarations commençant par, suivies par ou comprenant des mots ou expressions tels que « objectif », « croire », « prévoir », « viser », « avoir l'intention de », « pouvoir », « anticiper », « estimer », « planifier », « projeter », « devra », « peut avoir », « probablement », « devrait », « pourrait » et d'autres mots et expressions de même sens ou employés à la forme négative. Les déclarations prospectives sont sujettes à des risques intrinsèques et à des incertitudes hors du contrôle de la Société qui peuvent, le cas échéant, entraîner des différences notables entre les résultats, performances ou réalisations réels de la Société et ceux anticipés ou exprimés explicitement ou implicitement par lesdites déclarations prospectives.

Une liste et une description de ces risques, aléas et incertitudes figurent dans les documents déposés par la société auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) au titre de ses obligations réglementaires, y compris dans le document de base de la Société, enregistré auprès de l'AMF le 4 septembre 2018 sous le numéro I. 18-062, ainsi que dans les documents et rapports qui seront publiés ultérieurement par la Société. Par ailleurs, ces déclarations prospectives ne valent qu'à la date du présent communiqué de presse. Les lecteurs sont invités à ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Sauf exigence légale, la Société ne reconnaît aucune obligation de mettre à jour publiquement ces déclarations prospectives, ni d'actualiser les raisons pour lesquelles les résultats avérés pourraient varier sensiblement des résultats anticipés par les déclarations prospectives, et ce y compris dans le cas où des informations nouvelles viendraient à être disponibles. La mise à jour par la Société d'une ou plusieurs déclarations prospectives n'impliquera pas qu'elle procédera ou non à d'autres actualisations de ces déclarations prospectives ou d'autres déclarations prospectives.

Ce communiqué de presse est publié à des fins d'information uniquement. Les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente, ni une sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de titres de la Société dans quelque juridiction que ce soit, en particulier en France. De la même façon, ce communiqué ne constitue pas un conseil en investissement et ne saurait être traité comme tel. Il n'a aucun lien avec les objectifs d'investissement, la situation financière ou les besoins spécifiques d'un quelconque destinataire. Il ne saurait priver les destinataires d'exercer leur propre jugement. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont sujettes à modification sans préavis. La diffusion de ce communiqué de presse peut être encadrée par des dispositions restrictives du droit dans certaines juridictions. Les personnes qui viendraient à prendre connaissance du présent communiqué de presse sont tenues de se renseigner quant à ces restrictions et de s'y conformer.